



Le Docteur Fialaire, Vice Président du Conseil Général du Rhône en charge de la santé et de la prévention, nous parle de la mission du Conseil Général en matière de santé, de prévention et d'accompagnement des structures tant de recherche que de soins du département.

Pour une agglomération d'un million six cent cinquante mille habitants et un budget de près de deux milliards d'euros, le département emploie 650 professionnels de santé dont 160 médecins. Le Conseil Général met en œuvre une politique transversale notamment pour la prévention de l'obésité des enfants, les maladies cardio-vasculaires, le cancer, et la maladie d'Alzheimer, ce, au travers des Maisons de Département présentes dans chacun des 54 cantons.

Le Conseil Général Rhône met à disposition des locaux et des personnels pour le dépistage du cancer du sein ainsi que pour le dépistage du cancer colorectal. Le département cofinance le cancéro-pôle avec le Grand Lyon, le Pays d'Auvergne et la Région Rhône-Alpes. Cette politique s'étend aussi au Biopôle et au futur Neuro-Campus de Lyon.

*Interview du Docteur Fialaire*